



P 1846

ID 5064

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Dalila Cristina DELGADO
FONSECA

Luxembourg, le 2 avril 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1846 – Demande pour égalité des horaires pour les chauffeur bus dans les entreprises privées.

Merci d'avance.

Madame,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 31 mars 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

Votre demande de pétition publique est similaire à la pétition publique 1839 - Les chauffeurs de bus du secteur privé demandent des heures de travail normales comme celles du TICE et de la VDL. Les chauffeurs ont aussi droit à une vie privée et aimeraient aussi prévoir des choses à l'avance et passer plus de temps avec leur famille, déposée le 10.03.2021. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 168, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés